

Réf: Dossier 400780

Avis de constitution

SOCIETE « VISION DIVINE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SIDECI FRAMIRE -LOT
119-ILOT 10, Lot 119, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION DIVINE »

Objet : commerce générale, BTP, Hôtellerie, Agriculture et élevage, Agro-industrie, Import-export, Imprimerie, Transport, Prestations de service, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SIDECI FRAMIRE -LOT
119-ILOT 10, Lot 119, Ilot 10

Dirigeant(s) M ALIKO DIDIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04305 du 14/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23728/GTCA/RC/2025 du 14/04/2025

